

Division des élèves

## NOTIFICATION

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une décision de prolongation / réduction (1) de cycle ... a été prise au vu des résultats scolaires de votre enfant :

- Elève de l'école :
- Motivation de la décision :

.....  
.....  
.....  
.....

Si vous n'acceptez pas cette décision, vous avez la possibilité de former un recours dans les 15 jours à compter de la décision de la présente notification **à remettre à l'école au plus tard le 13 mai 2016**

Ce recours motivé sera examiné par la commission départementale de recours qui se réunira le 24 mai.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître votre réponse à l'aide du présent avis (voir ci-dessous).

A ..... le ..... 2016

signature du directeur d'école,

## INFORMATION DES FAMILLES

Une commission départementale de recours chargée d'examiner les décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire est mise en place.

En cas de recours de votre part, le directeur de l'école transmet à la commission le dossier de votre enfant comportant la décision du conseil des maîtres et les éléments qui l'ont motivée.

Vous êtes invités à accompagner votre réponse de tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance et de faire connaître vos arguments. Par ailleurs, si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de vous faire entendre par la commission. Les informations utiles concernant le lieu et les horaires de réunion de cette instance vous seront communiquées par courrier et par le directeur d'école.